

Compte rendu du CHS du 3 avril 2017

Au nom de l'intersyndicale, une déclaration liminaire était lue, fustigeant le manque de rapidité de la Direction pour prévenir les Organisations Syndicales et les membres du CHS, lors de la tentative de braquage de Geaune. La Présidente du CHS, MME Mauresmo, a répondu en dénonçant un procès d'intention fait par les syndicats vis à vis de la Direction.

Prévenir les OS le vendredi après 16 h alors que les faits se sont déroulés à 8h10, vous jugerez par vous même de la rapidité d'exécution ...

Notre Liminaire portait aussi sur le flou entourant les nouvelles organisations de service : PCRP à DAX et SPFE à Mont de Marsan.

La réponse de la Direction est que depuis le passage de la commission de sécurité, les projets sont à revoir et des CHS et Comité Technique dédiés sont à prévoir ... rapidement ...

Ce qui est confirmé:

A Dax: venue de la trésorerie hospitalière à Doumer, dans la salle de réunion, création du PCRP, et fusion des deux SIE au 1/1/18, ce qui permettra de récupérer une salle de réunion au troisième, dicit MME Mauresmo.

A Mont de Marsan: arrivée de la Paierie à Dagas et Brochon? Pas en 2017 ...

Pas de fusion Montfort/Mugron et Geaune/Hagetmau: à revoir pour 2019.

A noter : enfin des travaux vont commencer à Montfort, à l'initiative de la mairie après bien des années d'inconfort et d'insalubrité.

Un point du CHS concernait le travail sur deux écrans. Une récente étude ergonomique sur le travail sur deux écrans préconise des tailles, voire des marques identiques d'écran afin d'avoir la même résolution et le donc le même confort visuel quand les yeux changent d'écran.

La réponse de la direction: un recensement des agents concernés est en cours et qu'il n'est pas question d'acheter des grands écrans supplémentaires. En conclusion, on fera avec le stock disponible, donc éventuellement on diminuera la taille d'un écran pour avoir les deux similaires. Pas sur que cela améliore le confort visuel.

Projets de travaux à financer :

La dotation est de 72071 €. Pour une fois, la direction n'a pas attendu la fin de l'année pour présenter des travaux. Nous avons pas moins de 74 devis à valider.

Une provision de 10000 € est conservée pour les aménagements de postes.

Sans rentrer dans le détail (nous restons à votre disposition pour toutes précisions complémentaires) des travaux de mises en sécurité des locaux (BAES et extincteurs) contrat de désinfection des VMC, rénovation des sols (suppression des moquettes), mise au normes électriques

Le total des travaux, même en choisissant le devis le moins cher, dépasse notre enveloppe budgétaire de 3270 €. Ce qui ne sera pas fait cette année, sera prioritaire l'an prochain.

Vos représentants en CHS

François Souleyreau

Christian Noives

